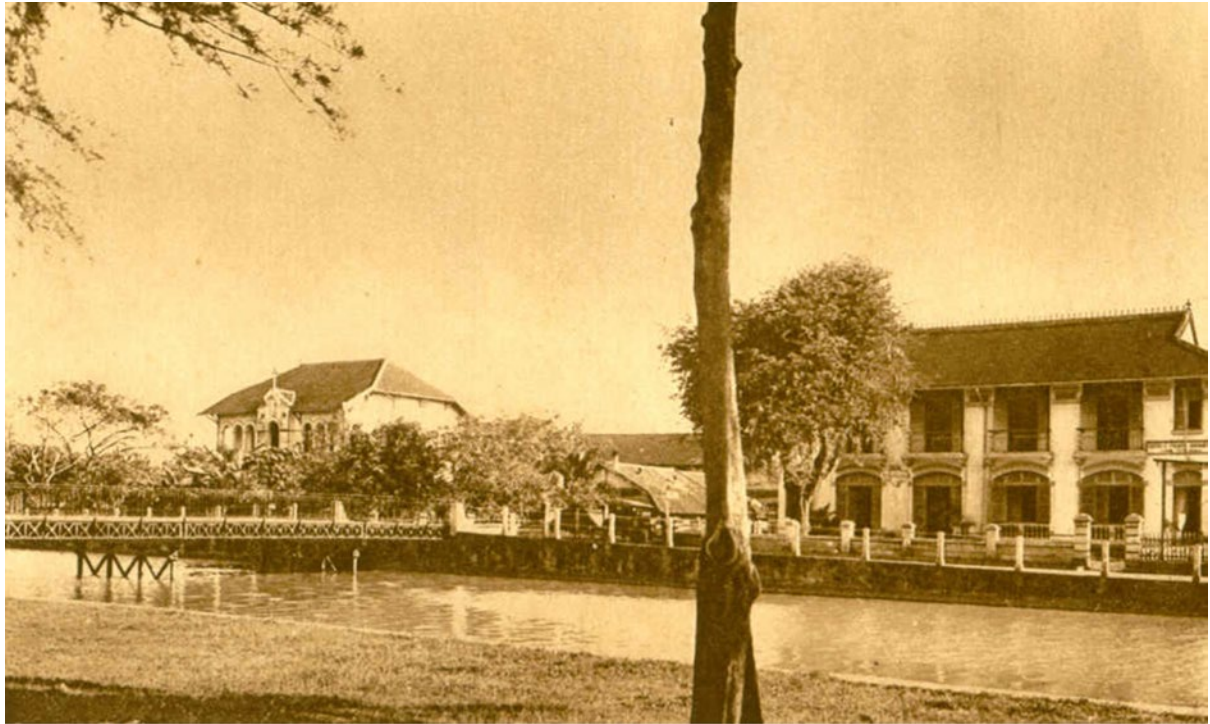


Mise en ligne : 13 juillet 2014.
Dernière modification : 14 septembre 2017.
www.entreprises-coloniales.fr

BUNGALOW DE GÒ-CÔNG



Go-Cong. — À gauche, le bungalow. À droite d'orphelinat.
belleindochine.free.fr

GO-CONG

(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1925, p. I-98)

GRAÇA, Jean, entrepreneur de transports automobiles,
Gò-công-ville, gérant du bungalow.

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE MYTHO

Affaire Soulacroup

(*L'Écho annamite*, 8 décembre 1927)

Audience du lundi 5 décembre 1927, présidée par M. Pierre. Le siège du ministère public était occupé par M. Sizaret.

Inculpé de violences et voies de fait sur la personne de M. Tho, le docteur Soulacroup reconnaît avoir donné 5 claques à ce dernier ; mais il prétend que M. Tho se cacha quand il le vit arriver et que, faute de lumière, il ne savait pas que M. Tho était là.

Le ministère public requiert l'amende, sans sursis, puisque les coups n'ont pas été donnés... avec sursis !

L'inculpé est défendu par M^e Charles Briotet, lequel, en une brillante plaidoirie,

implore l'indulgence du tribunal pour son client.

« M. Soulacroup, dit M^e Briotet, regrette son acte. Il a demandé, par mon intermédiaire, à arranger à l'amiable avec M. Tho, lequel a accepté, à la condition que des excuses lui fussent faites au bureau de M. l'administrateur Lavigne, en présence d'un huissier, qui en dresserait un constat. M. Soulacroup a consenti, malgré les exigences de M. Tho.

Malheureusement, l'arrangement n'a pu se faire, le chef de la province de Gò-công refusant de les recevoir en son bureau. »

L'affaire a été mise en délibéré.

Le jugement sera rendu lundi prochain.

C'est un mauvais prétexte que celui invoqué par M. Soulacroup, pour essayer d'expliquer son acte, [commis sans aucune provocation de la part de M. Tho, et cela relativement à la gérance du bungalow de Gò-công.](#)

A notre avis, M. Soulacroup mérite, cependant, l'indulgence du tribunal, pour avoir reconnu son tort et s'être humilié au point d'accepter les conditions exigées de lui par sa victime pour arranger l'affaire.

Rappelons aussi que, par mesure disciplinaire, il est affecté à Poulo-Condore, et qu'il était connu, jusqu'alors, pour un Français correct et courtois à l'égard des Annamites.

Regrettons seulement, en la circonstance, que le *quan-lon* Lavigne n'a pas su remplir son devoir de Français envers un autre Français, pour réconcilier les deux parties et éviter un scandale susceptible d'aboutir, pour un de ses compatriotes, à une condamnation judiciaire.

Annuaire général de l'Indochine, 1933, p. 456 :
Bungalow, Gò-công (Cochinchine)

Bibliothèque circulante de la Cochinchine
Tournée.
(*L'Écho annamite*, 15 mai 1939)

La Bibliothèque circulante de la Cochinchine quittera Saigon le 22 mai 1939 pour effectuer sa 84^e tournée d'après l'horaire suivant :

Bacliou, devant l'Inspection le 27 mai 39 de 16 heures à 18 heures.

Baria, devant le C.F.A. le 34 [sic] mai 39 de 10 heures à 12 heures.

Bentre, devant le C.F.A. le 30 mai 39 de 10 heures à 12 heures.

Bienhoa, devant l'Inspection le 24 mai 39 de 16 h. à 18 heures.

Bienhoa Hôpital psychiatrique le 24 mai 39 de 15 heures à 15h 30

Cailay École primaire le 22 mai 39 de 16 heures à 18 heures.

Camau devant la Délégation le 28 mai 39 de 10 heures à 12 heures.

Cantho devant la Mairie le 27 mai 39 de 9 heures à 12 heures.

Cap Saint Jacques, place du Marché le 24 mai 59 de 7 heures à 9 heures.

Chaudoc, devant le C.F.A. le 24 mai 39 de 10 heures à 12 heures.

Cuchi, devant l'École primaire le 23 mai 39 de 8 h. 30 à 9 heures.

Giadinh, devant l'Inspection le 25 mai 39 de 10 heures à 12 heures.

[Gò-công, devant le bungalow, le 31 mai 39 de 10 heures à 12 heures.](#)

Hatien, devant la l'Inspection le 35 [sic] mai 39 de 9 heures à 12 heures

Honquan, devant la Délégation le 22 mai 59 de 11 heures à 12 heures,

Laithieu, devant l'École primaire le 23 mai 39 de 13 heures à 13 h. 30.

Longxuyèn devant le C.F.A le 23 mai 39 de 16 heures à 18 heures.

Mytho, groupe scolaire le 30 mai 39 de 16 heures à 18 heures.

Rachgia, devant le bungalow le 26 mai 39 de 9 heures à 12 heures.

Sadec, devant l'Inspection le 23 mai 39 de 9 heures à 12 heures.

Soctrang, devant le C.F.A. le 28 mai 39 de 16 h. 30 à 18 h. 30.

Tanan, devant le C.F.A. le 22 mai 39 de 9 heures à 12 heures.

Tayninh, devant le C.F.A. le 22 mai 39 de 16 h. 30 à 18 h. 30.

Thudaumot, devant l'Inspection le 23 mai 39 de 10 h 30 à 12 heures,

Travinh, devant le Sigam le 29 mai 39 de 16 heures à 13 heures.

Vinhlong, devant l'Inspection le 29 mai 39 de 10 heures à 12 heures.

NOTA : Le prêt des livres est entièrement gratuit, les formalités d'inscription réduites au minimum.
